



## **APPEL AUX SALAIRES DES CLINIQUES, SSR, EHPAD DU SECTEUR PRIVE LUCRATIF**

Ce jour, 25 Septembre 2018, 32 délégués représentants des cliniques, SSR, EHPAD privés du secteur lucratif se sont réunis à l'initiative de l'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIERE.

Ils ont discuté de la situation générale marquée par les conséquences de l'application des ordonnances Macron.

Constat est fait que les employeurs se saisissent des dérogations possibles à la Convention Collective Nationale Unique du 18 Avril 2002 et son annexe du 12 décembre 2002 par voie d'accords d'entreprise.

Ces dérogations portent essentiellement sur les grilles de classification, la durée et l'organisation du temps de travail, aboutissent à une importante baisse du pouvoir d'achat et une dérèglementation accrue.

Face à cette situation de blocage des négociations conventionnelles, les grèves se sont multipliées dans les établissements.

Citons quelques exemples :

Clinique du Pont de Chaumes

Clinique Saint Pierre à Perpignan

Centre Grancher à Cambo

Clinique Paulias ELSAN

Polyclinique Aguilera CAPIO à Biarritz

Polyclinique du Parc à Cholet

Clinique Belharra CAPIO à Bayonne

Clinique NCT+ à Tours

Clinique Ste Marie à Châteaubriand VIVALTO

Clinique Ste Sève ORPEA

NCN (Nouvelle Clinique de Nantes)

Clinique St Charles à Poitiers

Clinique du Fief de Grimoire

Polyclinique de Poitiers

CRF Treboul CLINEA

Partout la question des salaires est à l'ordre du jour. D'un côté, nous subissons le gel des salaires, et de l'autre, le gouvernement annonce un quasi blocage des allocations familiales et APL (0,3%), alors que l'inflation dérape, que les taxes sur les carburants augmentent. Par ailleurs, le gouvernement Macron remplit les poches des patrons : 50 Milliards de dividendes versés au premier trimestre 2018 aux actionnaires, et le gouvernement vient de décider pour 2019 de 20 milliards de CICE + 20 milliards d'exonérations de cotisations.

### **Et on nous fait croire qu'il n'y a pas d'argent pour les salaires.**

Les délégués réaffirment leur appui total à la délégation FORCE OUVRIERE à la Commission Mixte Paritaire pour obtenir :

- ✚ Une augmentation de 5% de la valeur du point
- ✚ Une véritable revalorisation des grilles de classification et déroulement de carrière
- ✚ Le maintien des droits et garanties conventionnels (primes, jours fériés ...)

Les Délégués s'adressent aux salariés et aux autres organisations syndicales pour construire partout dans tous les établissements, le rapport de force nécessaire à l'obtention de nos légitimes revendications.

D'ores et déjà, ils appellent les salariés avec leurs Organisations Syndicales à préparer des assemblées en vue de réussir la grève interprofessionnelle du 9 octobre 2018 et élaborer le cahier des revendications.

D'autre part, si nos revendications ne sont pas satisfaites le 17 Octobre 2018, jour de la Commission Mixte Paritaire, par la Fédération Patronale F.H.P., nous n'aurons d'autre choix que d'appeler à **la grève dans toutes les cliniques, SSR, EHPAD ... du secteur privé lucratif le même jour** dès que les conditions seront réunies.

Appel adopté à l'unanimité.

Paris, le 25 Septembre 2018.



Liste des établissements représentés à la Conférence des Délégués du 25 Septembre

LES ARCADES – 75 PARIS – KORIAN  
LACHENAUD – 83 FREJUS  
HPSFSA – 03 DESERTINES  
LE CŒUR VOLANT – 78 LOUVECIENNES  
EHPAD DU SOLEIL LEVANT – 11 LIMOUX – EMERA  
CENTRE CLINICAL – 16 SOYAUX  
CLINIQUE DE L’ANJOU – 49 ANGERS  
CLINIQUE HENRI GUILLARD – 50 COUTANCES  
CLINIQUE EDOUARD RIST – 75 PARIS  
HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT – 93 TREMBALY EN FRANCE – GROUPE RAMSAY/GENERALE DE SANTE  
POLYCLINIQUE DE L’EUROPE – 44 SAINT NAZAIRE  
CENTRE DE SOINS DE SUITES ET DE READAPTATION DE L’ANJOU – 49 ANGERS  
CLINIQUE SAINT JOSEPH – 49 TRELAZE  
CMPR LE CLOUSIS – 85 SAINT JEAN DE MONTS  
POLYCLINIQUE DU PARC – 49 CHOLET  
CLOS DU MURIER – 37 FONDETTES – KORIAN  
CLINIQUE DE LA MUETTE- 75 PARIS  
CLINIQUE DE VONTES ET CHAMPGAULT – 37 ESVRES  
HOPITAL PRIVE GUILLAUME DE VARYE – 18 St DOULCHARD – ELSAN  
CLINIQUE LA MONTAGNE – 92 COURBEVOIE – GROUPE RAMSAY/GENERALE DE SANTE  
CLINIQUE BOUCHARD – 13 MARSEILLE  
CRF DE TREBOUL – 29 DOUARNENEZ – GROUPE CLINEA  
SAS CLINIQUE SAINT VINCENT – 25 BESANCON – GROUPE CAPIO  
POLYCLINIQUE DU GRAND SUD – 30 NIMES  
SYNDICAT SANTE PRIVEE – 64 BAYONNE  
CENTRE GRANCHER – 64 CAMBO LES BAINS  
CLINIQUE SAINTE MARIE – 44 CHATEAUBRIAND  
SYNDICAT DE LA SANTE PRIVEE – 75 PARIS  
LES BRUYERES – 69 LETRA – KORIAN  
LES CAPUCINS – 49 ANGERS  
CLINIQUE BELLE RIVE – 30 VILLENEUVE LES AVIGNONS  
CLINIQUE NCT+ – 37 TOURS  
POLE DE SANTE DE SERRIS – 77